



Madame la Présidente, Monsieur le Président
Moins de 13 ans Masculin Honneur

Mandelieu le 23 septembre 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

A la suite du Challenge Chapelain, l'équipe moins de 13 ans Masculin de votre club disputera le Championnat Comité 06 Honneur et Pré-Honneur dont vous trouverez le calendrier de la première phase en pièce jointe.

Cette première phase se déroulera en 2 poules de 8 équipes à partir du Week end du 06/07 octobre 2018 sur 7 journées avec 2 dates de report.

A l'issue de ces 7 journées, les équipes classées aux 4 premières places disputeront le championnat Honneur sur 8 journées. Les résultats de la 1^{ère} phase restent acquis. Les finalités se dérouleront sous forme de quarts, demies et finale (matches de classement) sur 3 journées de la manière suivante :

-Quart de Finale Week end du 13/14 avril 2019 : (le club premier nommé reçoit)

M1 1^{er} X 8^{ème} ; **M2** : 4^{ème} X 5^{ème} ; **M3** : 2^{ème} X 7^{ème} ; **M4** : 3^{ème} X 6^{ème}

-Demies Finale Week du 27/28 avril 2019 : (le club premier nommé reçoit) :

M5 : Vainqueur M1 X Vainqueur M2 ; **M6** : Vainqueur M3 X Vainqueur M4

M7 : Perdant M2 X Perdant M1 ; **M8** : Perdant M4 X Perdant M3

-Match de Classement sur un même site Week end du 04/05 mai 2018 :

Places 7/8 : _Perdant M7 X Perdant M8 Places 5/6 : Vainqueur M7 X Vainqueur M8

Places 3/4 : _Perdant M5 X Perdant M6 Places 1/2 : Vainqueur M5 X Vainqueur M6

Pour le championnat, les quarts et demies finale, l'arbitrage sera assuré par des Jeunes Arbitres tuteurés (-19 ans ; -17 ans ; -15 ans) du club recevant.

Toutes les autres équipes de la première phase ainsi que les équipes qui s'inscriront en retard, disputeront le championnat Pré-Honneur. L'arbitrage sera assuré par des Jeunes Arbitres tuteurés (-19 ans ; -17 ans ; -15 ans) du club recevant.

...1/2...



Règlement sportif général -13 ans Masculins, à remettre aux éducateurs, qui doivent l'avoir en leur possession sur chaque rencontre.

- 7 contre 7
- 2 périodes de 20 min (10min de pause)
- 1 TTO par période et par équipe
- DEF MT 1: Défense Etagée 2 joueurs minimum en dehors des 9m
- DEF MT 2: Défense Libre
- Pas de changement ATT-DEF systématique
- Pas de prise en stricte
- Ballon Taille 1

Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.

Je vous rappelle que **les horaires de coup d'envoi** de cette catégorie sont (article 7.3 RG Comité 06) :

Le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 09h30 à 16h00.

En dehors de ces horaires il faut une demande préalable au club adverse.

Les conclusions doivent être saisies sur « Gest-Hand » au plus tard 20 jours avant la rencontre, exception faite pour les *deux* premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président de la
Commission d'Organisation des Compétitions

R. BADALASSI

